



Traité Avot

Michna 17 - Chapitre 5

כָּל מִפְלֹקֶת שְׁהִיא לִשְׁם שְׁמִים, סֻוּפָה לְהַתְּקוּם. וְשָׁאֵנָה לִשְׁם שְׁמִים, אֵין סֻוּפָה לְהַתְּקוּם. אַיְזָן הִיא מִפְלֹקֶת שְׁהִיא לִשְׁם שְׁמִים, זו מִפְלֹקֶת הַלֵּל וּשְׁמָאי. וְשָׁאֵנָה לִשְׁם שְׁמִים, זו מִפְלֹקֶת קָבֵח וְכָל עֲדָתוֹ:

Toute controverse qui a pour but (de promouvoir) le Nom céleste (divin) finira par perdurer ; mais celle qui n'a point but le Nom céleste (mais des considérations intéressées) ne perdurera pas.

Quel est l'exemple d'une controverse qui a pour but le Nom céleste ? C'est celui de la controverse entre Hillel et Chamaï. Et celui d'une controverse qui n'a pas pour but le Nom céleste ? C'est celui de la querelle menée par Kora'h avec ses partisans (contre Moché et Aharon).



A la découverte du Beth Hamikdach

Un livre référence sur le Temple de Jérusalem. Une centaine d'illustrations et une description encyclopédique du Beth Hamikdash et de son histoire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions